



Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-6
ISBN 0-660-60065-X



Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les ressources créditées par ce dernier ont été ou seront dépensées. Il s'agit en fait d'un compte rendu renfermant plusieurs niveaux de détails afin de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

La Partie III de 1997-1998 a été structurée différemment afin d'établir une distinction nette entre les données de planification et les renseignements sur le rendement, et de mettre l'accent sur les plans et le rendement à long terme des ministères.

Le document est divisé en quatre sections :

- Sommaire du Ministre
- Plan ministériel
- Rendement du ministère
- Renseignements supplémentaires

À noter que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans ce document doit être mesurée en équivalents à temps plein.

Table des matières

I.	Sommaire de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale	4
II.	Plan ministériel	
	A. Sommaire des plans et priorités du ministère	6
	B. Vue d'ensemble du ministère	
	1. Rôles, responsabilités et mission	7
	2. Organisation et composition des programmes	7
	3. Objectifs et priorités de la Bibliothèque	11
	4. Plans de ressources et tableaux financiers	14
	C. Détails par secteur d'activité	
	1. Acquisitions et services bibliographiques	17
	2. Services de recherche et d'information	19
	3. Services de technologie de l'information	21
	4. Politique, planification et liaison	23
III.	Rendement du ministère	
	A. Sommaire du rendement du ministère	25
	B. Vue d'ensemble du ministère	
	1. Perspective de la Bibliothèque concernant les résultats	25
	2. Élaboration de mesures du rendement	27
	3. Tableaux financiers	27
	C. Détails par secteur d'activité	
	1. Acquisitions et services bibliographiques	28
	2. Services de recherche et d'information	29
	3. Services de technologie de l'information	31
	4. Politique, planification et liaison	33
IV.	Renseignements supplémentaires	
	Annexe 1 - Organisation	35
	Annexe 2 - Besoins en personnel	37
	Annexe 3 - Information financière supplémentaire	38
	Annexe 4 - Références	41
	Index des sujets	42

I Sommaire de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale du Canada partage avec d'autres institutions du portefeuille du patrimoine fédéral le mandat de bâtir une solide ressource nationale, en vue de l'étude, de la compréhension, de la reconnaissance et de la vitalité permanente du patrimoine culturel du Canada. La Bibliothèque joue un rôle de premier plan pour recueillir et protéger le patrimoine publié du pays, sous toutes ses présentations, en vue d'appuyer l'étude du patrimoine culturel du Canada et son développement comme pays. En tant que chef de file du milieu bibliothéconomique du Canada, la Bibliothèque nationale joue aussi un rôle central en facilitant l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information, de sorte que les Canadiennes et les Canadiens peuvent utiliser ces ressources à leur pleine valeur.

La protection et la promotion de notre héritage culturel sont nécessaires pour donner aux Canadiennes et aux Canadiens un sentiment d'identité et de fierté nationales. Le patrimoine est un point d'appui pour notre souveraineté nationale. En préservant les documents publiés qui enregistrent et traduisent notre développement en tant que pays, et en favorisant la prise de conscience de la richesse de notre patrimoine, la Bibliothèque nationale joue un rôle stratégique dans l'édification du pays.

À mesure que le Canada prend sa place dans une économie du savoir, l'accès à l'information devient de plus en plus important dans tous les secteurs de la société canadienne. Pour réussir à être concurrentiel dans un marché mondial, pour exploiter le potentiel qu'offrent les connaissances pour un avancement social et culturel tout autant qu'économique, et pour favoriser la qualité de vie dont bénéficient Canadiennes et Canadiens, le Canada doit se placer pour utiliser au maximum ses ressources d'information à leur pleine valeur. La Bibliothèque nationale joue un rôle clé en facilitant un accès public universel et équitable à l'information, par l'entremise d'un large réseau de bibliothèques, au sein du Canada et à l'étranger. Comme chef de file dans l'application des nouvelles technologies, et comme principal acteur du développement et de la coordination des réseaux d'information, la Bibliothèque nationale contribue à rendre réelles les promesses de l'autoroute de l'information.

Ces dernières années, la Bibliothèque nationale a réalisé des progrès marqués en remplissant son mandat patrimonial et en s'adaptant au nouvel environnement de l'information. Les collections de documents canadiens de la Bibliothèque ont continué de croître en volume et en profondeur; un nouveau système de base de données bibliographiques a été mis en place avec succès et rendu accessible à plus de 700 bibliothèques, d'un océan à l'autre; et la Bibliothèque nationale a établi sa présence sur le World Wide Web (W3), comme site d'une passerelle de premier ordre vers les sources d'information canadiennes sur Internet.

En pensant d'avance à la période de planification de 1997-1998 à 1999-2000, il est évident que la Bibliothèque fera face à un certain nombre de défis importants dans ses efforts pour maintenir ses services essentiels, du fait des sérieuses réductions budgétaires en cours, et pour s'efforcer d'assurer un environnement sûr pour ses collections de plus de 15 millions de documents. L'utilisation novatrice et efficace de la technologie continuera d'être un facteur crucial dans les efforts de la Bibliothèque pour réaliser les gains de productivité qui seront nécessaires, en vue de suivre le rythme de la demande croissante de services et pour répondre efficacement à l'environnement et aux besoins en évolution rapide, pour gérer et préserver les publications électroniques. En travaillant en partenariat avec d'autres organisations, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement fédéral, la Bibliothèque continuera de tenir une place vitale pour atteindre l'objectif que la Bibliothèque nationale partage avec d'autres organisations, afin d'assurer aux Canadiennes et aux Canadiens des services d'information efficaces et rapides.

L'Administrateur général
de la Bibliothèque nationale,

Marianne Scott

II Plan ministériel

A. Sommaire des plans et priorités du ministère

La Bibliothèque nationale se consacre à l'établissement d'une ressource nationale solide de niveau international pour appuyer l'étude, la compréhension et la vitalité permanente du patrimoine culturel du Canada, ainsi que pour faciliter l'accès de tous les Canadiens aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information.

Au cours des prochaines années, la Bibliothèque nationale entend renforcer sa position comme première ressource d'aide à l'étude du patrimoine culturel du Canada et à son développement comme pays; prestataire clé de services d'information aux ministères et organismes du gouvernement fédéral; de défenseur efficace d'un accès équitable à l'information; et comme chef de file du réseautage des bibliothèques, afin de répondre plus efficacement aux besoins d'information des Canadiennes et des Canadiens.

Les éléments clés de la stratégie de la Bibliothèque seront l'utilisation novatrice et efficace de la technologie afin d'atteindre des gains de productivité et de permettre de nouvelles possibilités de partenariats de concertation; d'assurer l'amélioration constante du traitement pour que la technologie soit pleinement intégrée aux activités de traitement et aux mécanismes de prestation de services; la collaboration avec un éventail de bibliothèques canadiennes en vue d'atteindre des objectifs et des priorités communs dans un certain nombre de domaines, comme la mise en commun des ressources des bibliothèques, la conservation des documents des collections des bibliothèques et la compilation des statistiques nationales des bibliothèques; et une formation et un programme de perfectionnement du personnel recentrés.

Les initiatives clés de la période de planification en cours sont les suivantes :

- Examen des politiques des collections afin de les aligner aux priorités actuelles et aux compressions des ressources.
- Examen et réalignement des priorités de catalogage et des exigences des données bibliographiques afin de centrer plus clairement ces services sur des zones de force définies et les besoins des usagers.
- Examen et réalignement des services d'aide à la référence et à la recherche afin de centrer plus clairement ces services sur des zones de force définies et les besoins des usagers.
- Élaboration d'un cadre de responsabilité partagée au sein d'un réseau de bibliothèques du gouvernement fédéral, en vue de services d'accès rattachés aux ressources canadiennes d'information en direct.
- Une mise à niveau de la plate-forme sur laquelle fonctionne le système AMICUS, afin de répondre à la croissance prévue de la demande de services et d'assurer d'autres améliorations du rendement.
- Élaboration d'une infrastructure technique et de service efficace pour prendre en charge l'accès et la gestion des ressources d'information numérisée.

- Élaboration et mise en oeuvre des stratégies nationales concernant les ressources des bibliothèques électroniques canadiennes et la conservation des collections des bibliothèques canadiennes.
- Collaboration avec des partenaires pour lancer des projets pilotes relatifs à la version virtuelle du Catalogue collectif canadien afin d'effectuer des analyses de coûts.
- Améliorations apportées à AMICUS pour appuyer des interconnexions transparentes avec d'autres bases de données de bibliothèques, dans le cadre de la version virtuelle du Catalogue collectif canadien des fonds des bibliothèques canadiennes.
- Poursuite des discussions avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres partenaires clés du gouvernement fédéral concernant l'élaboration et la mise en oeuvre d'un modèle d'accès réseauté à l'information du gouvernement fédéral.

B. Vue d'ensemble du ministère

1. Rôles, responsabilités et mission

Créée par le Parlement en 1953, la Bibliothèque nationale du Canada est l'organisme national chargé d'acquérir, de conserver les publications du patrimoine canadien et d'en promouvoir l'accès. La Bibliothèque est l'un des principaux centres de recherche du pays pour les études canadiennes et pour la promotion de la littérature et de la musique canadiennes. La Bibliothèque nationale joue aussi un rôle déterminant en facilitant la mise en commun des ressources parmi les bibliothèques canadiennes.

Le rôle de la Bibliothèque nationale est défini dans la *Loi sur la Bibliothèque nationale*. Différents articles de la *Loi* définissent les pouvoirs et fonctions de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, reconnaissent à cette dernière l'autorité de négocier des ententes avec d'autres bibliothèques et établissements connexes et précisent les conditions relatives au dépôt légal des nouvelles publications canadiennes à la Bibliothèque nationale.

En vertu de la *Loi*, la Bibliothèque nationale a le mandat de développer et de conserver les collections qui permettent aux autres bibliothèques et à elle-même d'administrer le dépôt légal, d'offrir des services qui favorisent l'accès universel aux services de bibliothèque et d'information pour tous les Canadiens, d'établir et de publier la bibliographie nationale, de coordonner les services dispensés par les bibliothèques du gouvernement fédéral, ainsi que de transférer ou de se défaire des documents de bibliothèque en trop dans les ministères fédéraux.

2. Organisation et composition des programmes

Le Programme de la Bibliothèque nationale ne comprend qu'une seule activité qui s'identifie au programme et celle-ci comprend quatre secteurs fonctionnels ou secteurs d'activité : Acquisitions et services bibliographiques, Services de recherche et d'information, Services de technologie de l'information, ainsi que Politique, planification et liaison.

Acquisitions et services bibliographiques : La composante Acquisitions est chargée de développer les collections de publications de la Bibliothèque. Elle acquiert des documents au moyen du dépôt légal, ainsi que d'achats, de dons, d'échanges et d'ententes administratives conclues avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il lui incombe également de coordonner le microfilmage, la publication et la vente des thèses provenant de 51 universités canadiennes.

Les Services bibliographiques créent et tiennent à jour des notices servant à identifier et à décrire les publications canadiennes; ils coordonnent le Programme de catalogage avant publication (CIP) touchant les ouvrages canadiens commerciaux et les documents officiels; ils dressent la bibliographie nationale des documents canadiens récents et plus anciens, distribuent des notices catalographiques lisibles par machine tant pour les documents canadiens que pour les documents étrangers, et donnent accès aux collections de la Bibliothèque en dressant des catalogues et en les tenant à jour. Afin d'appuyer la mise en commun des ressources, ils constituent et tiennent à jour une base de données nationale à cette fin, où sont répertoriés les fonds des bibliothèques canadiennes participantes. De plus, ils élaborent des normes bibliographiques et documentaires et coordonnent les programmes nationaux pour l'attribution aux publications canadiennes de numéros internationaux de livres, de publications en série et de maisons de publications de musique.

Services de recherche et d'information : Les Services de recherche et d'information sont chargés de gérer les collections de la Bibliothèque, de les sauvegarder et d'y donner accès, ainsi que de fournir des services complets de recherche et de référence en études canadiennes aux chercheurs et à d'autres bibliothèques canadiennes, ainsi que pour des programmes publics. Grâce au savoir-faire de son personnel et à la diversité de ses collections en études canadiennes, ce secteur offre aux clients une gamme étendue de services qui permettent à la Bibliothèque de soutenir les études canadiennes. En outre, pour appuyer la mise en commun des ressources, ce secteur offre un service d'orientation, fournit de l'information pour la localisation de documents conservés dans d'autres bibliothèques canadiennes et prête des documents des collections de la Bibliothèque nationale à d'autres bibliothèques au Canada. Il lui incombe également de redistribuer les imprimés excédentaires aux bibliothèques canadiennes, par l'intermédiaire du Centre canadien d'échange du livre.

Services de technologie de l'information : Les Services de technologie de l'information ont la responsabilité d'élaborer, d'entretenir et d'exploiter les systèmes informatiques qu'ils fournissent à la Bibliothèque nationale et aux milieux bibliothéconomiques et de l'information canadiens. Ils assurent la direction et coordonnent la mise sur pied du réseau canadien informatisé de bibliothèques et d'information, et élaborent des politiques connexes. Ils effectuent des recherches sur les applications pour les bibliothèques des technologies de l'information, assurent les services de soutien d'Internet de la Bibliothèque nationale et fournissent à la Bibliothèque nationale et aux bibliothèques clientes du gouvernement fédéral des services de soutien des systèmes.

Politique, planification et liaison : Politique, planification et liaison comprend le Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, les Politiques et Communications, la Gestion des ressources en information, ainsi que les Programmes nationaux et internationaux.

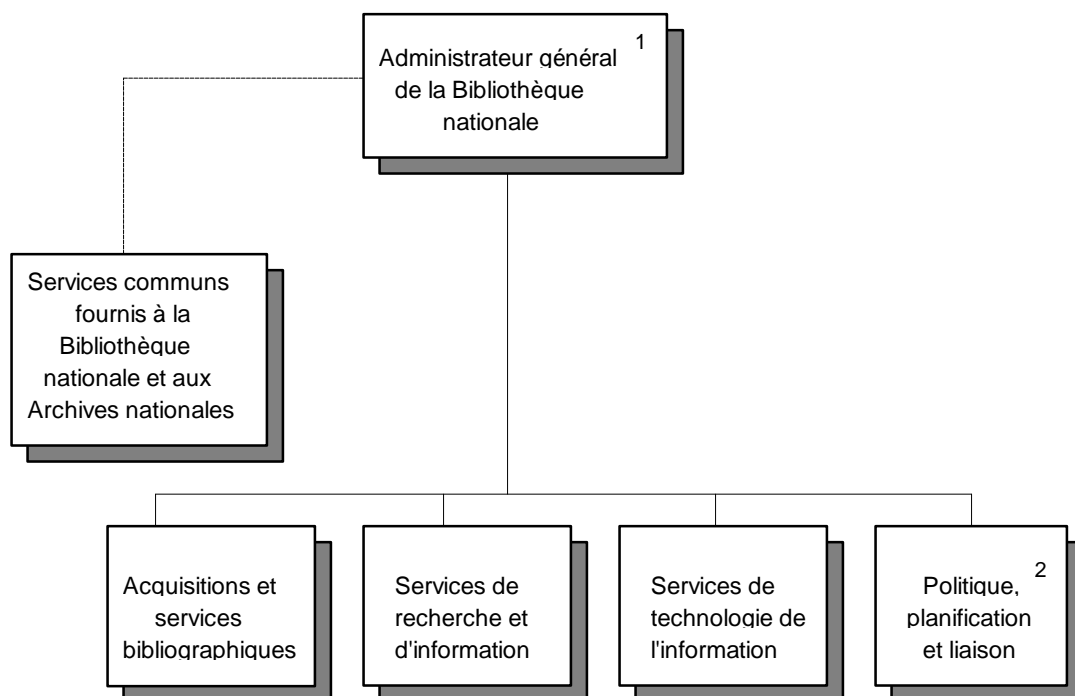
L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale en est le directeur général, responsable de tous les sujets qui se rapportent à la Bibliothèque nationale. L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale rend compte directement au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Politique et Communications s'occupe de la politique de la Bibliothèque et des activités de planification et de communications, dont la vérification interne, l'évaluation des programmes, la formation du personnel ainsi que la planification stratégique et les communications. Cette composante est aussi responsable du marketing et de la promotion des programmes, des services de la Bibliothèque nationale ainsi que de la promotion de celle-ci comme institution culturelle nationale par le biais de ses publications.

Gestion des ressources en information : Cette composante est chargée de coordonner l'élaboration des politiques et des stratégies concernant les ressources d'information de la Bibliothèque, y compris les collections, les bases de données, la conservation et les fonds de renseignements gouvernementaux.

Programmes nationaux et internationaux : Cette composante détermine quel rôle la Bibliothèque doit jouer dans les activités nationales et internationales liées à ses principales activités de programme. Elle offre des services de consultation et de soutien aux bibliothèques du gouvernement fédéral, au Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, ainsi qu'aux bibliothèques spécialisées. Elle entreprend en outre la coordination et la facilitation de l'implantation de la mise en commun nationale et internationale des ressources et des initiatives patrimoniales.

La Bibliothèque nationale du Canada par secteur opérationnels/secteur d'activités (en milliers de dollars)



				Total des activités
Bibliothèque nationale	11 468	6 496	7 134	4 563
Ressources humaines (ETP)	199	128	64	46
				437

¹ Les ressources pour le cabinet de l'administrateur général sont comprises dans les données relatives à Politique, planification et liaison.

² Inclut Politique et Communications, Programmes nationaux et internationaux et Gestion des ressources en information.

La Bibliothèque nationale et les Archives nationales partagent des services financiers, administratifs, en personnel et en préservation. Il y a une relation hiérarchique directe entre l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale et le cadre supérieur chargé de fournir les services financiers, administratifs et en personnel. L'utilisation prévue des ressources en 1997-1998, pour tous les services effectués au nom de la Bibliothèque nationale par le personnel des Archives nationales, est de 3 179 000 \$ et de 31 équivalents temps plein.

3. Objectifs et priorités de la Bibliothèque

L'objectif de la Bibliothèque nationale est de faciliter l'utilisation des ressources de bibliothèques du pays par la population et le gouvernement du Canada. La Bibliothèque s'engage à :

- Constituer une ressource nationale solide permettant d'étudier, de comprendre et d'apprécier le patrimoine culturel du Canada ainsi que d'en assurer la vitalité.
- Faciliter l'accès pour tous les Canadiens à un réseau national et international de ressources d'information.

Au cours des prochaines années, les objectifs clés de la Bibliothèque nationale seront de :

- Renforcer sa position :
 - de première ressource d'aide à l'étude du patrimoine culturel du Canada et à son développement comme pays;
 - de prestataire clé de services d'information aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral;
 - de défenseur efficace d'un accès équitable à l'information;
 - de chef de file du réseautage des bibliothèques, afin de répondre plus efficacement aux besoins d'information des Canadiens.
- Développer la capacité du personnel à gérer l'information de manière efficace et à assurer la prestation de services de qualité dans un environnement en rapide changement.

Facteurs clés de planification : Au cours des prochaines années, la Bibliothèque nationale fera face à trois enjeux importants :

- Une réduction soutenue de la base de ressources de la Bibliothèque.
- Le besoin continu d'investir dans de nouvelles technologies et d'en exploiter.
- La nécessité constante de s'assurer de locaux adéquats pour abriter les collections en expansion de la Bibliothèque.

Au cours de la période de planification triennale qui s'étend de 1997-1998 à 1999-2000, le montant total des réductions des services votés de la Bibliothèque nationale sera de plus de 3,3 millions de dollars. Ajoutée à des réductions de près de 4 millions de dollars, mises en oeuvre au cours des deux premières années de l'examen des programmes, la poursuite de ces réductions réduira le budget de base de la Bibliothèque de 20 p. 100, à partir du niveau de base de 1994-1995. Ces réductions constantes du budget, associées à des accroissements non discrétionnaires de la charge de travail et de la demande de services, exercent d'importantes pressions sur les programmes de la Bibliothèque nationale.

Les changements technologiques continuent également d'avoir une incidence importante sur les programmes de la Bibliothèque nationale. Aujourd'hui, le domaine de l'information et des communications se caractérise par de rapides innovations technologiques et une croissance qui ont d'importantes répercussions sur pratiquement tous les aspects des programmes et des services de la Bibliothèque nationale. L'augmentation des demandes faites par les usagers devient déjà une contrainte sur le service Accès AMICUS de la Bibliothèque, qui n'a été lancé qu'en juillet 1995. La croissance rapide dans le domaine de la dissémination électronique de l'information soulève également un certain nombre de problèmes nouveaux et importants pour la Bibliothèque nationale. Certains relèvent de l'administration du dépôt légal et des droits d'auteur, dans le contexte des nouveaux médias, et d'autres concernent les répercussions techniques liées à la gestion des collections, à leur conservation, à l'accès à l'information et aux activités d'aide à la recherche. La Bibliothèque nationale doit s'adapter aux changements des attentes des usagers et aux exigences du marché que font naître les innovations technologiques, ainsi que mettre en place de nouveaux modes de prestation des services, en vue de consolider sa position stratégique dans cet environnement en évolution rapide.

Tout en se plaçant dans un nouvel environnement technologique, la Bibliothèque nationale doit aussi tenir compte de l'héritage des anciennes technologies. L'imprimé reste, dans un avenir prévisible, le support dominant du domaine de l'édition. Les collections de la Bibliothèque nationale comptent plus de 15 millions de livres, de périodiques, de partitions et d'enregistrements sonores. Plus de 20 p. 100 de la collection sont entreposés dans des installations provisoires inadéquates. Les projections montrent qu'au cours des cinq prochaines années, l'espace d'entreposage requis par la Bibliothèque dépassera de 10 000 m² la superficie disponible dans l'immeuble de l'administration centrale. Ces dernières années, la Bibliothèque a fait face à d'importants dommages causés par l'eau dans le secteur des collections, ainsi qu'à des difficultés pour maintenir les normes d'humidité et de température. Une priorité cruciale de la Bibliothèque est d'assurer des locaux adéquats et de sécurité convenable, qui répondent aux normes environnementales, en vue de la conservation de longue durée de ses collections.

Orientation stratégique : Les technologies jouent un rôle clé dans la stratégie de la Bibliothèque. La convergence et l'intégration rapides des technologies liées à l'informatique, aux télécommunications, au multimédia, à l'apparition de réseaux mondiaux comme Internet et à la demande croissante d'accès électronique à l'information présentent de nouvelles possibilités

pour les institutions comme la Bibliothèque. Cependant, l'exploitation de ces possibilités demande des investissements substantiels de temps et d'argent pour l'acquisition du matériel, l'élaboration des logiciels des systèmes, la numérisation des sources d'information existantes et la création de nouveaux produits d'information électronique. Les gains de productivité dépendent de la mise en oeuvre efficace de nouvelles technologies relatives dans une large gamme d'activités de traitement et de prestation de services. Les nouvelles technologies servent également de base pour constituer de nouveaux partenariats qui permettront à la Bibliothèque d'atteindre ses objectifs de façon plus rentable et de dispenser de nouveaux services.

À mesure que de nouvelles technologies sont introduites pour prendre en charge les fonctions administratives, la Bibliothèque examine de façon plus générale les processus en jeu. Le remaniement fait en sorte que les technologies soient pleinement intégrées aux méthodes de travail et aux mécanismes de prestation de services, afin d'en optimiser l'efficacité. En 1995, un examen des résultats des projets de remaniement qui ont été entrepris au cours des dernières années a montré que l'ensemble des projets ont réussi à atteindre leurs objectifs. Le résultat essentiel en est que grâce au remaniement, la Bibliothèque a pu maintenir ses niveaux de service avec moins de ressources humaines et elle continuera de chercher à améliorer son efficacité. En liaison avec le processus d'amélioration continue, se poursuit le travail de la Bibliothèque visant à traiter des questions de services de qualité. Une déclaration touchant l'évolution des normes de service et les cibles de prestation des services essentiels sont des éléments importants de la façon dont la Bibliothèque poursuit l'évaluation de sa pertinence pour les Canadiennes et les Canadiens.

La Bibliothèque nationale travaille en étroite collaboration avec un éventail de bibliothèques canadiennes, en vue d'atteindre des buts et des priorités communs dans un certain nombre de domaines, comme la mise en commun des ressources des bibliothèques, la conservation des documents des collections des bibliothèques, une grande diversité de normes et le regroupement des statistiques nationales des bibliothèques. Elle travaille également étroitement avec un certain nombre d'institutions fédérales comme le Secrétariat du Conseil du Trésor, Industrie Canada, les Archives nationales, l'ICIST et d'autres bibliothèques fédérales, en vue de prendre en charge des fonctions communes d'une manière plus rentable.

Le perfectionnement permanent du personnel de la Bibliothèque joue aussi un rôle crucial et stratégique. On met en place pour le personnel de la Bibliothèque nationale un programme de formation pour appuyer l'amélioration continue des processus, la gestion de projet efficace et l'élaboration de compétences essentielles.

4. Plans de ressources et tableaux financiers

Besoins financiers par autorisation

Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
Bibliothèque nationale du Canada		
125 Dépenses du Programme	26 759	28 913
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 902	2 635
Total de l'organisme	29 661	31 548

Crédits -- Libellé et sommes demandées

Crédit (dollars)	Budget principal 1997-1998
Bibliothèque nationale du Canada	
125 Bibliothèque nationale -Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget	26 759 000

Aperçu du Ministère

(en milliers de dollars)	Budget principal* 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Budget des dépenses (brut)	31 548	29 661	28 689	28 740
Recettes à valoir sur le crédit	0	0	0	0
Total du Budget des dépenses principal	31 548	29 661	28 689	28 740
Recettes portées au Trésor	(1 655)	(1 887)	(1 887)	(1 887)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	10 033	10 575		
Coût net du Ministère	39 926	38 349		

* Ne reflète pas les budgets des dépenses supplémentaires...seulement les montants réels du Budget des dépenses principal.

Dépenses prévues votées par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal* 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Secteur d'activités				
Acquisitions et services bibliographiques	11 690	11 468	11 103	11 122
Services de recherche et d'information	6 548	6 496	6 281	6 293
Services de technologie de l'information	7 782	7 134	6 892	6 906
Politique, planification et liaison	5 528	4 563	4 413	4 419
Total	31 548	29 661	28 689	28 740

* Ne reflète pas les budgets des dépenses supplémentaires...seulement les montants réels du Budget des dépenses principal.

Coût net du Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)		Budget des dépenses principal 1997-1998						
Secteur d'activités	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et Contributions	Total brut	Paiements législatifs bruts	Dépenses totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total du Budget principal
Acquisitions et services bibliographiques	11 407	0	61	11 468	0	11 468	0	11 468
Services de recherche et d'information	6 496	0	0	6 496	0	6 496	0	6 496
Services de technologie de l'information	7 134	0	0	7 134	0	7 134	0	7 134
Politique, planification et liaison	4 552	0	11	4 563	0	4 563	0	4 563
	29 589	0	72	29 661	0	29 661	0	29 661
Autres recettes et dépenses								
Recettes portées au Trésor								(1 887)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères								10 575
Coût net du Programme								38 349

Autres coûts de 10 575 000\$ comprennent les services suivants fournis gratuitement:

(en milliers de dollars)

▪ Services de logement fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	5 818.0
▪ Avantages sociaux des employé(e)s comprenant la part de l'employeur pour les primes d'assurances payées par le Secrétariat du Conseil au Trésor	973.0
▪ Gestion des services en ressources humaines, financières, matérielles et de locations fournis par les Archives nationales	3 179.0
▪ Services de conservation fournis par les Archives nationales	509.0
▪ Part de l'employeur dans les coûts des accidents de travail fournie par le Développement des ressources humaines Canada	72.0
▪ Gestion de la fonction de traitement de la paie fourni par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	24.0

C. Détails par secteur d'activité

1. Acquisitions et services bibliographiques

Objectif : Il y a deux objectifs primaires du secteur d'activité des Acquisitions et services bibliographiques. Le premier consiste à élaborer une collection complète de documents canadiens, pour servir de ressources d'information et culturelles pour les Canadiennes et les Canadiens, actuellement et dans l'avenir. La collection vise une couverture exhaustive des oeuvres publiées au Canada, ainsi que de celles publiées à l'étranger, qui ont été produites par des Canadiens ou qui traitent de sujets canadiens. De plus, ce secteur d'activité assure un accès intellectuel en temps utile à la collection de documents canadiens de la Bibliothèque nationale, au moyen d'une gamme de services axés sur les clients, qui sont conçus pour servir d'enregistrement complet des publications canadiennes et pour aider les bibliothèques, les librairies et d'autres fournisseurs d'information à identifier, à acquérir et à rendre disponibles les documents canadiens.

Cadre de fonctionnement et initiatives clés La technologie a d'importantes répercussions sur la production des documents canadiens, pour ce qui est des nouveaux modes de présentation et également des moyens de production plus faciles et plus rentables des présentations plus traditionnelles. De plus en plus, la connectivité des réseaux et l'accès à des services d'information en réseaux sont les clés d'une meilleure efficacité pour tous les aspects de la société canadienne, y compris l'éducation, les affaires et le gouvernement.

Les gains de productivité de l'activité des acquisitions sont obtenus par l'emploi de la technologie. On s'attend à ce que les niveaux des acquisitions restent plus ou moins les mêmes au cours des trois prochaines années. Bien que l'allocation en ETP pour l'activité des acquisitions doive diminuer d'environ 3 p. 100 d'ici 1998-1999, on s'attend à ce que les améliorations de productivité découlant de l'utilisation de systèmes récemment mis en oeuvre pour le contrôle des acquisitions et des publications en série, et d'autres améliorations à ces systèmes qui seront apportées cette année, produisent des gains suffisants pour maintenir les niveaux actuels de sortie. Toutefois les niveaux des acquisitions seront affectés négativement par les réductions du budget des collections, qui passera de 2 451 400 \$, en 1994-1995, à 1 674 800 \$, en 1999-2000.

En réaction à une réduction importante de la base de ressources de l'activité bibliographique, la Bibliothèque a dû réduire les niveaux de soutien bibliographique qu'elle assure actuellement aux bibliothèques, par le catalogage des publications canadiennes pour la bibliographie nationale. En vue de s'assurer qu'autant de publications que possible sont cataloguées en temps utile, moins de publications reçoivent un traitement de catalogage complet.

Les priorités pour la période actuelle de planification sont les suivantes :

- Examiner les politiques des collections pour les harmoniser avec les priorités actuelles et les limitations des ressources.
- Examiner et réorganiser les priorités de catalogage et des besoins de données, pour centrer plus clairement les services bibliographiques sur des domaines déterminés d'importance et des besoins des utilisateurs.
- Mettre l'accent sur la rapidité d'exécution des services bibliographiques.
- Renforcer les relations avec les éditeurs canadiens, au sein du gouvernement et à l'extérieur de celui-ci.

- Poursuivre la mise en oeuvre des recommandations des examens antérieurs d'amélioration continue des processus.

Résultats escomptés :

Prévisions de rendement

	Réel 1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Acquisitions de documents canadiens ¹					
Nouveaux titres acquis	56 123	56 000	56 000	56 000	56 000
Abonnements actuels à des publications en série	31 420	31 600	31 800	32 000	33 100
Acquisitions de documents non-canadiens					
Nouveaux titres acquis	1 107	500	400	400	400
Abonnements actuels à des publications en série	3 292	2 900	2 500	2 500	2 500
Notices bibliographiques créées	37 590	60 000	60 000	60 000	60 000
Notices d'autorité créées	15 601	18 000	18 000	18 000	18 000

¹ Comprend les publications canadiennes et les documents des auteurs canadiens ou des sujets canadiens publiés à l'étranger..

Dans le cadre de l'initiative des services de qualité de la Bibliothèque, celle-ci a établi les cibles de prestation de services qui suivent :

- Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme de services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. Les publications dans ces deux catégories représentent approximativement 20 pour 100 du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale.
- Dans les trois mois suivant leur réception, on ajoutera à la base de données, les notices d'au moins la moitié de toutes les autres publications courantes répertoriées dans *Canadiana*.

Dépenses prévues :

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Acquisitions et services bibliographiques	11 690	11 468	11 103	11 122

2. Services de recherche et d'information

Objectif : Le secteur d'activité des Services de recherche et d'information comprend trois objectifs primaires. Le premier consiste à assurer des services complets de référence, de recherche et d'orientation, pour les Canadiennes et les Canadiens et pour les bibliothèques canadiennes, basés sur les collections de documents canadiens de la Bibliothèque nationale, la compétence du personnel de la Bibliothèque et les collections complémentaires d'études canadiennes. Le deuxième vise à créer et à offrir au public des programmes qui donnent aux Canadiennes et aux Canadiens la possibilité d'étudier à fond, de comprendre, de reconnaître leur patrimoine culturel et d'en bénéficier. Le troisième objectif de ce secteur d'activité consiste à s'assurer que les Canadiennes et les Canadiens ont un accès universel et équitable aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information.

Cadre de fonctionnement et initiatives clés D'importantes réductions ont été opérées dans les dépenses relatives aux documents publiés à l'extérieur du Canada, qui fournissent un contexte de recherche aux études canadiennes et à la mise en commun des ressources. Il y a eu d'importantes réductions du personnel dans les domaines de services qui prennent en charge le prêt entre bibliothèques. On a réduit de manière importante les services de documentation et de référence, centrés autour des publications professionnelles touchant la bibliothéconomie, à l'appui du développement des bibliothèques. Les services de conservation ont eux aussi connu une diminution. Les réductions de personnel entraîneront d'importantes modifications dans la façon dont le service est assuré et une réduction substantielle de l'ensemble du niveau de service.

D'ici 1998-1999, la Bibliothèque nationale aura réduit de près de 60 p. 100, par rapport à son niveau de 1994-1995, ses dépenses affectées aux publications et aux programmes publics mettant en valeur le patrimoine culturel du Canada.

Les priorités pour la période actuelle de planification sont les suivantes :

- Examiner et remodeler les services d'appui à la référence et à la recherche, pour les centrer plus clairement sur des secteurs déterminés d'importance et des besoins des utilisateurs.
- Entreprendre une activité d'amélioration permanente du processus pour les activités de gestion des collections de la Bibliothèque.
- Mettre en valeur l'érudition et la recherche à la Bibliothèque nationale, en stimulant les échanges et les interactions entre les chercheurs et le personnel, et parmi ces groupes.
- Élaborer un cadre pour les bibliothèques du gouvernement fédéral, afin de fournir des services d'accès réseautés rattachés aux ressources d'information canadiennes en direct.
- Élaborer des programmes publics centrés sur les collections de la Bibliothèque nationale, en vue de permettre l'expression du patrimoine culturel du Canada.

Résultats escomptés :

Prévisions de rendement

	Réal				
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Demandes de références ayant obtenues une réponse	53 500	48 500	50 000	50 000	50 000
Articles traités par l'unité de désacidification de masse	30 450	35 000	35 000	35 000	35 000
Articles en circulation	230 888	216 400	202 840	190 120	178 200
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	198 900	179 000	164 700	158 100	158 100
Articles redistribués par le CCEL	367 359	357 000	350 000	350 000	350 000

Dans le cadre de son initiative des services de qualité de la Bibliothèque, celle-ci a établi les cibles de prestation de services qui suivent :

Services de recherche et d'information

- On fournira immédiatement, sur demande, les renseignements au sujet des collections de la Bibliothèque et de l'utilisation des services qu'elle offre.
- On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables.
- On répondra aux demandes de renseignements qui exigent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables.

Consultation sur place des collections

- Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'utilisateur.
- La plupart des documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'utilisateur.
- Sur place, les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront traitées selon la règle du premier arrivé, premier servi, et les copies seront remises habituellement le même jour.

Prêt entre bibliothèques et services de localisation

- On répondra aux demandes de localisation de documents simple dans les deux ou quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande.
- On répondra aux demandes de localisation qui exigent une recherche approfondie des sources d'information, dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande.

Dépenses prévues :

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Services de recherche et d'information	6 548	6 496	6 281	6 293

3. Service de technologie de l'information

Objectif : L'objectif du secteur d'activité des Services de technologie de l'information consiste à élaborer, à tenir à jour, à exploiter et à mettre en valeur des systèmes automatisés, des réseaux de communication et des services d'information pour la Bibliothèque nationale et à rendre disponibles les ressources d'information de la Bibliothèque, dans un cadre de réseaux ouverts.

Cadre de fonctionnement et initiatives clés La Bibliothèque crée et tient à jour une base de données nationale qui inclut les fonds de la Bibliothèque nationale et de plus de 350 bibliothèques canadiennes qui contribuent actuellement aux renseignements bibliographiques. Quelque 11 000 000 de notices bibliographiques et d'autorité au total sont disponibles dans la base de données AMICUS de la Bibliothèque nationale. Plus de 600 bibliothèques canadiennes et autres institutions accèdent à la base de données sur la base des coûts du service, en faisant appel au service Accès AMICUS de la Bibliothèque, en vue de rechercher des documents de bibliothèque qu'elles-mêmes ou leurs clients recherchent, ainsi qu'à des fins de vérification ou de référence bibliographique.

Les ressources consacrées à l'exploitation et à l'entretien des systèmes seront réduites de manière importante au cours des trois prochaines années, mais on prévoit que l'effet sera compensé puisque des procédures plus efficaces de gestion et d'exploitation des installations seront mises en place et des mises à niveau des plates-formes des systèmes seront effectuées. Les mises à niveau des plates-formes donneront la capacité nécessaire pour traiter les augmentations projetées du nombre des utilisateurs et du volume des opérations dans le système. La Bibliothèque continue d'effectuer des analyses de rentabilité à base zéro pour tous les projets de développement des systèmes. On examine les plans et les résultats sur un cycle trimestriel.

On prévoit des volumes exceptionnellement élevés de chargement au cours des deux ou trois prochaines années, car la Bibliothèque accélère ses efforts pour charger sur AMICUS des fiches d'acquisition lisibles à la machine, pour les fonds des bibliothèques canadiennes. Par la suite, le volume commencera à diminuer quelque peu, une fois que le chargement des grands fichiers rétrospectifs sera terminé. Les réductions de personnel s'occupant de l'activité du catalogue collectif signifieront qu'un plus petit nombre de notices soumises par les bibliothèques faisant connaître leurs fonds pour le catalogue collectif sous forme imprimée seront entrées dans la base de données.

La gestion et la conservation des publications électroniques deviennent une question d'importance stratégique croissante pour la Bibliothèque. Au cours des prochaines années, la Bibliothèque devra trouver de nouvelles ressources pour investir dans la plate-forme technologique qui sera nécessaire pour prendre en charge cette activité.

Les priorités pour la période actuelle de planification sont les suivantes :

- Mettre à niveau la plate-forme sur laquelle fonctionne le système AMICUS, en vue de répondre à la croissance prévue de la demande de services et pour assurer d'autres améliorations du rendement.
- Élaborer une infrastructure technique et de service efficace, pour prendre en charge l'accès aux ressources en information électronique et en assurer la gestion.
- Améliorer AMICUS en vue d'une prise en charge d'une interconnexion sans faille avec d'autres bases de données de bibliothèque faisant partie de la version virtuelle du Catalogue collectif canadien des fonds des bibliothèques canadiennes.
- Collaborer avec d'autres bibliothèques nationales à l'harmonisation des formats de notices lisibles par machine et à la mise en oeuvre d'un protocole d'ordinateur devant permettre une meilleure utilisation au niveau international des bases de données de bibliothèques.
- Améliorer la planification des mesures d'intervention en cas de désastre et la sécurité des systèmes.

Résultats escomptés :

Prévisions de rendement

	Réel				
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Notices ajoutées à la base de données	984 616	1 500 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Heures d'utilisation en direct	232 640	305 000	310 000	315 000	320 000

Dans le cadre de son initiative des services de qualité de la Bibliothèque, celle-ci a établi les cibles de prestation de services qui suivent :

- Le système sera disponible au moins 98 p. 100 du temps pendant les heures de service déterminées.
- Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures pour une période d'une année.
- Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures.

Dépenses prévues :

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Services de technologie de l'information	7 782	7 134	6 892	6 906

4. Politique, planification et liaison

Objectif : Les objectifs de ce secteur d'activité sont de fournir un appui général à la gestion de la Bibliothèque nationale dans les domaines de l'élaboration de politiques, de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, des communications, de la gestion des ressources d'information, et du perfectionnement du personnel; et d'aider le milieu bibliothéconomique canadien dans son ensemble à élaborer des politiques stratégiques liées à un certain nombre de domaines comme la mise en commun des ressources et d'autres initiatives de coopération. Dans le cadre de cette dernière initiative, la Bibliothèque nationale se concentre particulièrement sur les services de bibliothèque en coopération parmi les ministères et les organismes du gouvernement fédéral.

Cadre de fonctionnement et initiatives clés À tous les niveaux, les institutions financées par des fonds publics entreprennent actuellement des réductions d'importance et font face à des restrictions budgétaires majeures. Les pressions sur les services du secteur public sont importantes. En même temps, les institutions publiques du Canada font face au défi de la gestion de la transition vers une économie de l'information. Avec les pressions qui s'exercent sur le gouvernement en vue de réduire le déficit et la fonction publique, il y a une tendance croissante à se tourner vers le secteur privé pour obtenir les investissements nécessaires à la mise en oeuvre des nouvelles infrastructures de l'information et pour fournir, sur une base commerciale, plusieurs services qui étaient assurés par des institutions publiques. Toutefois, cette tendance a soulevé un certain nombre de problèmes de politique publique et a suscité des débats animés au sujet des rôles respectifs des secteurs public et privé dans la nouvelle économie de l'information. Parmi les questions qui concernent particulièrement la Bibliothèque nationale se trouvent celles qui se rapportent à l'assurance que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens ont un accès équitable à l'information, à la viabilité permanente d'une culture canadienne distinctive au sein de l'environnement électronique mondial et à la conservation de notre patrimoine culturel pour les générations futures.

La Bibliothèque nationale travaille aussi avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour assurer la viabilité et l'efficacité permanentes du Programme de services de dépôts (PSD), après la dissolution du Groupe Communication Canada. En même temps, la Bibliothèque travaille avec des partenaires, dont le Groupe Communication Canada, afin d'élaborer des projets pilotes pour la prestation électronique de l'information fédérale aux bibliothèques canadiennes et elle participe à un examen de la gestion de la politique d'information du gouvernement.

Les ressources en personnel seront réduites dans les domaines qui appuient l'élaboration de normes techniques et la coordination des programmes coopératifs parmi les bibliothèques. Les réductions de personnel demanderont que la Bibliothèque nationale réduise son niveau de participation à la promotion de stratégies de mise en commun des ressources, aux programmes de conservation coopératifs, aux programmes d'appui aux services de bibliothèque pour les personnes handicapées et à l'élaboration de normes techniques appuyant les programmes de bibliothèque à l'échelle nationale. Les réductions diminueront aussi de manière sérieuse le rôle important tenu par la Bibliothèque nationale sur le plan international, dans l'élaboration de normes et la promotion de programmes de coopération.

Les priorités pour la période actuelle de planification sont les suivantes :

- Élaborer une stratégie d'espace disponible à long terme et en obtenir l'approbation, avec des solutions pour répondre aux besoins urgents à court terme et à moyen terme.
- Poursuivre, avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres partenaires fédéraux clés, le travail se rapportant à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un modèle d'accès réseauté à l'information du gouvernement fédéral.
- Participer à l'élaboration de normes, de meilleures pratiques, de politiques et de services se rapportant à la fourniture d'un accès à guichet unique à l'information du gouvernement fédéral.
- Travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour élaborer une méthode plus intégrée de gestion des ressources des bibliothèques du gouvernement fédéral.
- Collaborer avec des partenaires pour lancer des projets pilotes relatifs à la version virtuelle du Catalogue collectif canadien et pour effectuer des analyses de coûts.
- Élaborer et mettre en oeuvre des stratégies nationales pour les ressources en bibliothèques électroniques canadiennes et pour la conservation des collections des bibliothèques canadiennes.
- Agir comme catalyseur et centre de convergence pour la participation et la représentation de tous les secteurs de la société canadienne, et des utilisateurs finals en particulier, dans l'élaboration de politiques et de services fondés sur les principes d'universalité, d'égalité et d'abordabilité.

Dépenses prévues :

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Politique, planification et liaison	5 528	4 563	4 413	4 419

III Rendement du ministère

A. Sommaire du rendement de la Bibliothèque

En 1995-1996, la Bibliothèque nationale a réalisé des progrès importants dans certaines initiatives clés.

- On a mis en application avec succès d'importantes réductions du budget de base de la Bibliothèque, tout en recentrant et en conservant les services, les programmes et les collections essentiels pour les Canadiennes et les Canadiens.
- La Bibliothèque nationale du Canada a continué de développer et de conserver une collection complète de documents canadiens et d'y donner un accès bibliographique, au diapason du nombre croissant de publications et de nouvelles présentations des publications, à l'avantage des Canadiennes et des Canadiens et de la recherche canadienne.
- Accès AMICUS, le nouveau service de la base de données bibliographiques nationale de la Bibliothèque, a été mis en service en juillet 1995, desservant plus de 700 bibliothèques canadiennes et d'autres organisations dans l'ensemble du pays.
- Une déclaration provisoire des normes de service a été rédigée après des consultations considérables avec le personnel et a été diffusée à des clients de l'extérieur de la Bibliothèque afin d'obtenir leur rétroaction.
- On a élaboré des produits, services et outils de découverte des ressources de l'information électronique, sur le site W3 de la Bibliothèque, pour contribuer au contenu, à l'accès électronique aux services de la Bibliothèque et à la structure de l'autoroute de l'information canadienne.
- Les publications électroniques canadiennes sont intégrées dans les activités quotidiennes de la Bibliothèque, après l'achèvement d'un projet pilote d'avant-garde, afin d'acquérir, de rendre accessibles et de conserver les publications électroniques canadiennes.
- Quelque 8 000 documents des collections, endommagés par l'eau, ont été restaurés ou remplacés.
- On a poursuivi le travail concernant un examen fonctionnel des besoins en espace disponible pour la Bibliothèque nationale, en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

B. Vue d'ensemble du ministère

1. Perspective de la Bibliothèque concernant les résultats

La Bibliothèque nationale vise à assurer la prestation de services qui répondent particulièrement bien aux besoins du public canadien et des bibliothèques, surtout aux besoins en information se rapportant à l'étude du patrimoine culturel du Canada et à son développement comme pays, mais également, d'une manière plus large, aux besoins en information auxquels on peut répondre au moyen d'un accès à des réseaux nationaux et internationaux, qui font appel aux ressources mondiales en information.

Au cours de ces dernières années de contraintes continues et de réductions budgétaires cumulatives, la Bibliothèque nationale a dû réduire ses niveaux de service dans un certain nombre de domaines, mais s'est organisée pour maintenir ses services essentiels à un niveau qui réponde efficacement aux besoins des clients. Ces résultats ont été obtenus en réduisant les coûts, en accroissant la productivité au moyen d'une amélioration constante des processus, en réduisant et en réorientant des programmes particuliers, en adaptant et en remodelant les structures organisationnelles, et en mettant l'accent sur des partenariats.

Au cours des dernières années, la Bibliothèque nationale a fait un investissement important dans le développement de nouveaux systèmes. La première phase du portefeuille d'applications d'AMICUS a été mise en service en mode de production complète en juillet 1995. Le système prend en charge le catalogage des collections, la production d'une bibliographie nationale, l'élaboration et la tenue à jour d'une base de données qui reflète les fonds des importantes bibliothèques de recherche et publiques du Canada, des services d'appui à la recherche et la fourniture de services de repérage pour soutenir le prêt entre bibliothèques. Même si il y a eu une réduction temporaire de productivité durant la période initiale de mise en oeuvre puisqu'on corrigeait les pépins et qu'on ajustait le système afin d'améliorer sa performance, la productivité est maintenant à la hausse.

La Bibliothèque doit relever un défi sérieux pour assurer les services qu'elle procure aux Canadiennes et aux Canadiens, alors qu'elle fait face aux restrictions cumulatives de son budget de base. Ces restrictions commencent à avoir de sérieuses répercussions négatives sur les collections, les services et la programmation publique de la Bibliothèque nationale, ainsi que sur son rôle de coordination et de liaison dans le milieu bibliothéconomique canadien.

Du fait des restrictions budgétaires mises en oeuvre en 1995-1996 :

- La Bibliothèque nationale a réduit ses achats de documents canadiens rétrospectifs, a annulé presque un tiers de ses abonnements à des périodiques étrangers et elle achète beaucoup moins de monographies publiées à l'extérieur du Canada.
- On a annulé deux des trois équipes de huit heures chargées de la désacidification de masse de documents faisant partie des collections de la Bibliothèque.
- On a réduit le nombre de membres du personnel assurant des services à l'appui de la mise en commun des ressources.
- On a apporté des modifications à la politique de catalogage, ce qui a causé une réduction du niveau de catalogage pour un nombre important de titres.
- La Bibliothèque a réduit l'ampleur de sa collection de documents professionnels et de documentation concernant la bibliothéconomie et les sciences de l'information, et réduit les services qu'elle assure pour appuyer le développement des bibliothèques.

2. Élaboration de mesures du rendement

Dans le cadre de la planification de ses activités permanentes pluriannuelles, la Bibliothèque nationale a régulièrement examiné les indicateurs et les résultats de son rendement.

En 1995-1996, la Bibliothèque nationale a élaboré des normes de service pour les composantes de ses services essentiels, dans le cadre d'une initiative concernant l'ensemble du gouvernement. On a élaboré une déclaration provisoire portant sur un service de qualité, qui comporte des cibles de prestation pour chacun de ces services. On peut trouver ces cibles de prestation dans la section II C.

3. Tableaux financiers

Dépenses prévues et dépenses réelles votées du Ministère

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Secteur d'activités				
Acquisitions et services bibliographiques	13 947	14 626	12 392	13 827
Services de recherche et d'information	9 816	8 019	6 874	8 095
Services de technologie de l'information	17 154	9 491	9 325	9 620
Politique, planification et liaison	6 178	5 199	5 800	5 344
Total	47 095	37 335	34 391	36 886

C. Détails par secteur d'activité

1. Acquisitions et services bibliographiques

Résultats escomptés importants

	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Prévu 1995-1996	Réel 1995-1996
Acquisitions de documents canadiens ¹				
Nouveaux titres acquis	61 990	55 604	56 000	56 123
Abonnements actuels à des publications en série	28 950	31 720	32 500	31 420
Acquisitions de documents non-canadiens				
Nouveaux titres acquis	3 124	2 085	3 400	3 124
Abonnements actuels à des publications en série	4 767	4 622	3 100	3 292
Notices bibliographiques créées	122 097	87 592	60 000	37 590
Notices d'autorité créées	27 764	29 158	18 000	15 601

¹ Comprend les publications canadiennes et les documents des auteurs canadiens ou des sujets canadiens publiés à l'étranger.

Les acquisitions de nouveaux titres de documents canadiens a peu augmenté en 1995-1996 en comparaison à 1994-1995.

Les sorties concernant la bibliographie nationale ont décliné sérieusement en 1995-1996, chutant de près de 50 p. 100 par rapport à 1994-1995. Pour une bonne part, le déclin des sorties de notices bibliographiques et d'autorité découle des temps d'immobilisation des systèmes, de bogues de la programmation, et du temps de réponse lent rencontrés durant les premiers mois de la mise en oeuvre d'AMICUS. Maintenant que le système est parfaitement fonctionnel et que les modifications provenant de la restructuration de l'activité bibliographique sont mis en pratique, la productivité a retrouvé ses niveaux de 1994-1995.

Néanmoins, une partie du déclin des sorties en 1995-1996 a été causée par une réduction de 9 p. 100 de l'allocation en ETP pour cette activité. D'autres réductions des ETP prévus au cours des trois prochaines années réduiront encore une fois cette allocation de 9 p. 100. Ces réductions cumulatives auront un important effet à long terme sur la prestation des services. En vue de compenser le déclin des ressources, et afin de maintenir les niveaux actuels de couverture pour la bibliographie nationale, un niveau minimal de catalogage est appliqué de façon plus extensive, ce qui signifie que, pour les nouvelles publications canadiennes, l'on crée des notices portant une description complète, des vedettes-matières et des autorités pour un pourcentage beaucoup moindre que par le passé.

Les initiatives clés mises en oeuvre en 1995-1996 comprenaient les éléments suivants :

- Le Parlement a modifié les dispositions du dépôt légal de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*. La loi et les règlements révisés, qui sont entrés en vigueur en avril 1995, demandent aux éditeurs canadiens, y compris les ministères et organismes du gouvernement fédéral, de déposer deux exemplaires de toutes les publications produites à plus de 100 exemplaires, et un exemplaire de toute publication imprimée entre 4 et 100 exemplaires.
- La garde des importantes collections historiques de documents publiés (environ 100 000 volumes) a été transférée des Archives nationales à la Bibliothèque nationale.
- On a produit des outils uniques de découverte pour les ressources d'information réseautées, qui fournissent sur Internet des passerelles par sujet concernant l'information canadienne.
- On a conçu et mis en oeuvre des procédures traitant de l'acquisition et de la conservation des revues électroniques canadiennes des collections de la Bibliothèque et de la fourniture d'un accès à celles-ci.
- En coopération avec le Groupe Communication Canada, on a introduit un programme destiné au catalogage accéléré des publications du gouvernement fédéral.

Dépenses prévues et dépenses réelles votées

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Acquisitions et services bibliographiques	13 947	14 626	12 392	13 827

2. Services de recherche et d'information

Résultats escomptés importants

	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Prévu 1995-1996	Réel 1995-1996
Demandes de références ayant obtenues une réponse ¹	164 500	192 298	61 456	53 500
Articles traités par l'unité de désacidification de masse	210 000	182 300	45 724	30 450
Articles en circulation	281 100	246 337	239 508	230 888
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	240 100	223 832	202 003	198 900
Articles redistribués par le CCEL	340 144	378 013	359 112	367 357

¹ Les chiffres pour 1993-1994 et 1994-1995 comprennent les réponses aux demandes d'orientation et d'autres demandes d'information non substantielles.

On a réduit les heures de service au bureau de référence et réduit au minimum les services de documentation spéciale et de référence, dans le domaine de la bibliothéconomie et de la science de l'information. En vue de traiter le volume projeté de demandes de référence, la Bibliothèque utilise de plus en plus les services de renseignements électroniques pour répondre aux questions fréquemment posées et elle s'efforce de prévoir les demandes d'aide à répétition, au moyen de guides de recherche et d'autres outils, comme solution de rechange pour fournir des réponses adaptées à des demandes individuelles.

En 1995-1996, les activités de désacidification de masse de documents de la Bibliothèque ont été réduites de trois équipes à une, et la production totale est passée de plus de 180 000 documents traités en 1994-1995 à tout juste 30 000 articles en 1995-1996. Puisque le nombre de nouvelles publications imprimées sur du papier sans acide s'accroît de manière significative, une équipe suffit pour traiter le volume résiduel des documents nouvellement acquis qu'il faut désacidifier. Cependant, les activités de l'unique équipe ne laissent pratiquement pas de place pour le traitement des documents des collections rétrospectives, qui continuent de se détériorer à une cadence accélérée, du fait des conditions ambiantes inadéquates des installations de la Bibliothèque nationale.

Les coûts administratifs de la programmation publique ont été substantiellement réduits par une réorganisation et la suppression des postes de la gestion intermédiaire et du soutien administratif. Le calendrier des expositions a été réduit à une seule exposition par année et le nombre de lectures, de colloques et d'événements musicaux parrainés par la Bibliothèque est réduit de façon importante. En 1995-1996, environ 36 000 visiteurs ont participé à quelque 106 événements littéraires, programmes de musique, colloques, lectures et expositions organisés pour mettre en valeur le patrimoine de l'édition de la Bibliothèque. La Bibliothèque recherche activement des entreprises commanditaires pour ses activités culturelles et ses expositions.

On invite les bibliothèques à effectuer davantage de recherche chez elles, en vue de compenser les réductions de ressources dans ce secteur de service.

Les initiatives clés mises en oeuvre en 1995-1996 comprenaient les éléments suivants :

- Avec le soutien d'Industrie Canada et du secteur privé, on a entrepris un certain nombre de projets pilotes de numérisation, qui portent sur des documents choisis des collections de la Bibliothèque nationale, dans le but d'ajouter un contenu canadien à l'autoroute de l'information.
- On a monté sur le Web une version électronique de l'importante exposition de la Bibliothèque « Visions d'autres mondes : la science fiction et la fantaisie au Canada ».
- La Bibliothèque a fait la promotion de la mise en commun de ressources par la fourniture d'outils pour les clients autonomes : répertoires des sigles et politiques du prêt entre bibliothèques, lignes directrices pour la livraison de documents; produits de la liste collective, comme *Romulus*.

- On a terminé l'«Opération récupération». Ce projet d'une année, qui avait obtenu un financement spécial du Conseil du Trésor, avait été établi en vue de restaurer quelques-uns des 8 000 documents endommagés par les inondations de l'édifice principal et d'une installation d'entreposage satellite, entre septembre 1993 et mai 1994. Ce projet comportait le remplacement des documents endommagés, lorsque c'était possible, et des mesures de préservation et un travail de reliure pour les documents que l'on ne pouvait remplacer.

Dépenses prévues et dépenses réelles votées

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Services de recherche et d'information	9 816	8 019	6 874	8 095

3. Services de technologie de l'information

Résultats escomptés importants

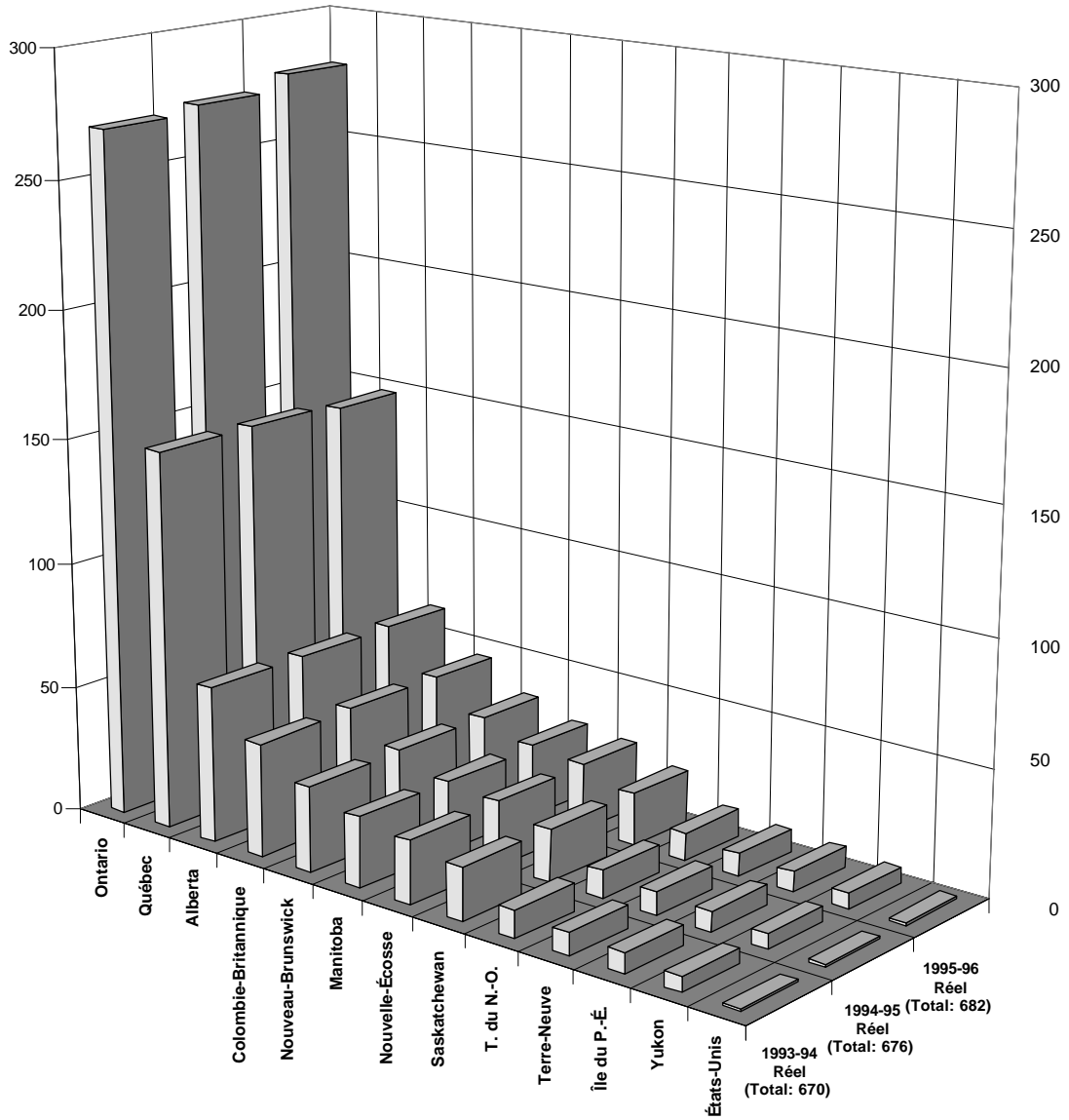
	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Prévu 1995-1996	Réel 1995-1996
Notices ajoutées à la base de données	563 000	426 000	800 000	1 073 000
Heures d'utilisation en direct	226 300	208 700	250 000	232 640

Actuellement, la base de données d'AMICUS contient plus de 11 millions de notices. Le nombre de notices ajoutées à la base de données en 1995-1996 a été beaucoup plus important qu'au cours de l'année précédente, du fait surtout du chargement autonome de notices qui s'étaient accumulées à la fin de 1994-1995, lors du passage de la base de données de la Bibliothèque nationale de DOBIS à AMICUS.

Les initiatives clés mises en oeuvre en 1995-1996 comprenaient les éléments suivants :

- En 1995, la Bibliothèque nationale a terminé la première phase de son projet AMICUS, qui a alors substitué à l'ancienne plate-forme et l'ancien système informatiques DOBIS une technologie de l'information plus à jour. AMICUS procure une capacité de traitement et de mémoire plus importante, un système de gestion de la base de données relationnelles, un logiciel de gestion plein texte et une suite d'applications donnant accès à la base de données nationale de la Bibliothèque en se servant de la méthode client-serveur dans la conception du système. On a terminé la mise en oeuvre au cours du deuxième trimestre de 1995, environ une année plus tard que la prévision originale, du fait principalement de problèmes techniques posés par la nouvelle technologie client-serveur.
- L'élaboration et la tenue à jour du service Web de la Bibliothèque. La Bibliothèque a établi son site Web en juin 1995, en ajoutant au serveur gopher établi l'année précédente.

Nombre et distribution des abonnés à Accès AMICUS



Dépenses prévues et dépenses réelles votées

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Services de technologie de l'information	17 154	9 491	9 325	9 620

4. Politique, planification et liaison

Les initiatives clés mises en oeuvre en 1995-1996 comprenaient les éléments suivants :

- On a terminé deux programmes relevant de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Au cours d'une période de quatre ans, de 1992-1993 à 1995-1996, le Programme d'aide à l'acquisition d'équipements destinés aux personnes handicapées a fourni des contributions de financement de contrepartie totalisant 654 235 \$ à 107 bibliothèques, pour leur permettre d'acheter l'équipement rendant accessibles leurs collections d'information imprimée et électronique, en braille, en présentation sonore et en gros caractères. Le programme avait été conçu pour fournir 50 p. 100 du coût de cet équipement. Le Programme d'aide à l'édition d'écrits en gros caractères a fourni des contributions de contrepartie se montant à 315 000 \$, à 15 éditeurs canadiens, en vue de la production de 58 livres canadiens en gros caractères. On a effectué une évaluation des deux programmes, dont les résultats ont été concluants.
- Avec d'autres organismes culturels et patrimoniaux fédéraux, la Bibliothèque nationale continue de jouer un rôle actif dans le Projet d'accès au patrimoine canadien (PAPC), en vue de rendre plus efficace l'utilisation des nouveaux médias et des nouvelles technologies, pour développer des produits culturels et éducatifs canadiens.
- La Bibliothèque nationale a tenu un rôle de chef de file en établissant un consortium de bibliothèques fédérales, en vue de réaliser des économies à l'achat de documents de bibliothèques et de services d'information. Vingt-six ministères et organismes y ont participé et en 1996-1997, on compte trente-deux participants. Jusqu'à présent, le consortium a réussi à négocier des ententes avec vingt-quatre distributeurs-fournisseurs et obtenu des remises allant de 10 p. 100 à 50 p. 100.
- On a entrepris un certain nombre de consultations visant à promouvoir une méthode coordonnée de réseautage et à maximiser les possibilités de mise en commun des ressources des nouvelles technologies, avec des élaborateurs de systèmes bibliographiques, des fournisseurs d'information et des bibliothèques. On a effectué des études spéciales sur la liaison de bases de données du catalogue collectif et l'élaboration de politiques et des questions de service. La Bibliothèque a préparé et diffusé des lignes directrices pour accélérer l'acheminement de documents en Amérique du Nord et a travaillé avec le ministère du Patrimoine canadien pour négocier un programme de subvention postale adéquat pour les bibliothèques, avec la Société canadienne des postes.

- En 1995, la Bibliothèque nationale, la Canadian Library Association et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques ont parrainé une réunion internationale sur le prêt entre bibliothèques et la livraison de documents, au cours de laquelle la méthode du Canada a été mise en valeur et a obtenu des commentaires favorables de la part de professionnels étrangers.
- La Bibliothèque a continué d'assurer un rôle de chef de file sur le plan international en accueillant le Programme fondamental du flux universel des données et télécommunications (UDT) de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et en jouant un rôle dans l'élaboration des services électroniques IFLANET de la Fédération.
- La Bibliothèque a lancé un programme national de statistiques pour les bibliothèques canadiennes.
- La Bibliothèque a poursuivi son travail d'élaboration d'une stratégie nationale de conservation, pour traiter des problèmes de conservation de manière coopérative, ainsi qu'en assurant la conservation des collections patrimoniales dont elle a la garde.
- Pour traiter d'autres problèmes de conservation, la Bibliothèque a également maintenu un rôle actif en assurant la promotion de l'utilisation de papier permanent et en participant à un important projet de recherche coopératif sur le papier permanent, qui est financé conjointement par l'industrie et le gouvernement.
- Les contributions des partenaires et commanditaires des secteurs privé et public ont aidé à la production de la trousse annuelle Lisez sur le sujet de la Bibliothèque, un guide bilingue concernant les ouvrages de jeunesse, qui est distribué dans les écoles et les bibliothèques publiques dans l'ensemble du pays.

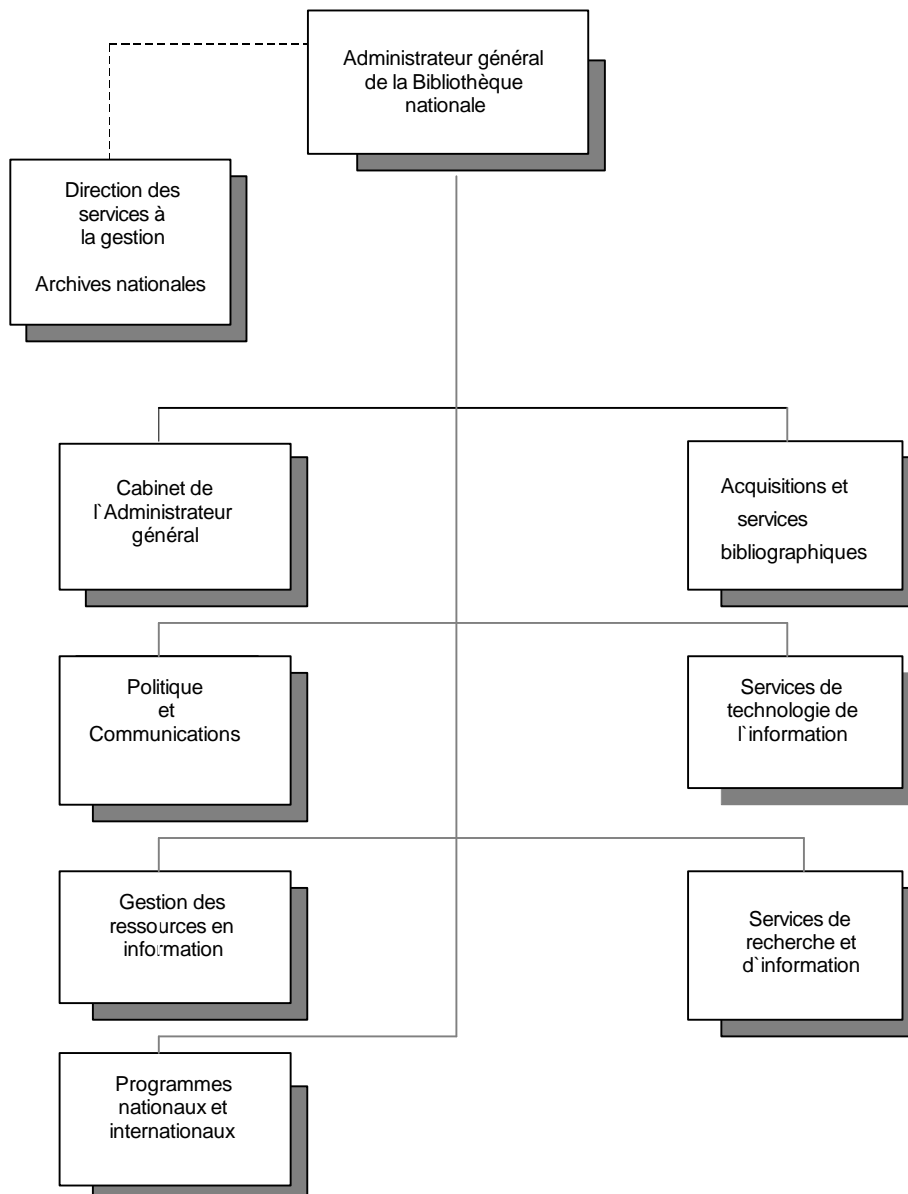
Dépenses prévues et dépenses réelles votées

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Politique, planification et liaison	6 178	5 199	5 800	5 344

IV Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Organisation

1.1 Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



**1.2 Besoins en ressources par direction générale et secteur d'activité
(en milliers de dollars)**

Budget des dépenses principal 1997-1998

Secteur d'activités

	Acquisitions et services bibliographiques	Services de recherche et de l'information	Services de technologie de l'information	Politique, Planification et liaison	Total
Directions générales					
Acquisitions et services bibliographiques	11 468				11 468
Services de recherche et d'information		6 496			6 496
Services de technologie de l'information			7 134		7 134
Cabinet de l'Administrateur général				2 150	2 150
Politique et Communications				1 513	1 513
Gestion des ressources en information				472	472
Programmes nationaux et internationaux				428	428
Total	11 468	6 496	7 134	4 563	29 661

Annexe 2 - Besoins en personnel

2.1 Détail des besoins en personnel par secteur d'activité (ETP)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Secteur d'activités						
Acquisitions et services bibliographiques	224	203	204	199	193	193
Services de recherche et d'information	154	138	134	128	124	124
Services de technologie de l'information	76	70	69	64	63	63
Politique, planification et liaison	46	49	58	46	44	44
Total	500	460	465	437	424	424

2.2 Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Nominations par décret	1	1	1	1	1	1
Direction	7	6	7	6	6	6
Scientifique et professionnelle	165	154	152	143	138	138
Administration et service extérieur	73	70	74	69	67	67
Technique	57	50	52	51	49	49
Soutien administratif	194	176	175	163	159	159
Exploitation	3	3	4	4	4	4
Total	500	460	465	437	424	424

Annexe 3 - Information financière supplémentaire

3.1 Recettes et dépenses

3.1.1 Dépenses brutes et nettes du Ministère par secteur d'activité

	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Dépenses brutes par secteur d'activités				
Acquisitions et services bibliographiques	11 690	11 468	11 103	11 122
Services de recherche et d'information	6 548	6 496	6 281	6 293
Services de technologie de l'information	7 782	7 134	6 892	6 906
Politique, planification et liaison	5 528	4 563	4 413	4 419
Total des dépenses brutes	31 548	29 661	28 689	28 740
Moins :				
Recettes à valoir sur le crédit et recettes portées au Trésor par secteur d'activités				
Acquisitions et services bibliographiques	226	327	327	327
Services de recherche et d'information	109	108	108	108
Services de technologie de l'information	1 320	1 452	1 452	1 452
Total des recettes à valoir sur le crédit et des recettes portées au Trésor	1 655	1 887	1 887	1 887
Total des dépenses nettes par secteur d'activités				
Acquisitions et services bibliographiques	11 464	11 141	10 776	10 795
Services de recherche et d'information	6 439	6 388	6 173	6 185
Services de technologie de l'information	6 462	5 682	5 440	5 454
Politique, planification et liaison	5 528	4 563	4 413	4 419
Total des dépenses nettes	29 893	27 774	26 802	26 853

3.1.2 Détails des recettes à valoir sur le crédit et des recettes portées au Trésor par type de revenue (en milliers de dollars)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Service et Frais de Services						
Acquisitions et services bibliographiques	86	95	226	327	327	327
Services de recherche et d'information	104	126	109	108	108	108
Services de technologie de l'information	988	657	1 320	1 452	1 452	1 452
Total	1 178	878	1 655	1 887	1 887	1 887

3.1.3 Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Subventions par secteur d'activités						
Acquisitions et services bibliographiques	61	61	61	61	40	40
Politique, planification et liaison	11	11	11	11	11	11
Total des subventions	72	72	72	72	51	51
Contributions par secteur d'activités						
Politique, planification et liaison	355	380	0	0	0	0
Total des subventions	355	380	0	0	0	0
Total des subventions et contributions	427	452	72	72	51	51

3.1.4 Présentation par article courant (en milliers de dollars)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<i>Personnel</i>						
Traitements et salaires	21 113	20 251	18 171	17 072		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 596	2 587	2 635	2 902		
Autres traitements et salaires						
Autres coûts du personnel						
	23 709	22 838	20 806	19 974	19 469	19 520
<i>Biens et services</i>						
Transports et communications	1 201	1 410	1 264	1 188		
Information	403	482	441	413		
Services professionnels et spéciaux	5 019	5 859	5 193	3 640		
Location	331	381	90	340		
Achat de services de réparation et d'entretien	297	308	413	520		
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	3 665	3 237	2 583	2 172		
Autres subventions et paiements	11	12	23	12		
	10 927	11 689	10 007	8 285	7 900	7 900
<i>Capital</i>	2 272	1 907	663	1 330	1 269	1 269
<i>Paiements de transfert</i>	427	452	72	72	51	51
<i>Dépenses brutes</i>	37 335	36 886	31 548	29 661	28 689	28 740

Annexe 4 - Références

Bibliothèque nationale du Canada

Marketing et édition

395, rue Wellington

Ottawa (Ontario)

K1A 0N4

Téléphone (613) 995-7969

Télécopieur (613) 991-9871

Rapport annuel - Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Adresse du site Web:

<http://www.nlc-bnc.ca>

Déclaration des normes de services

Bibliothèque nationale du Canada - Budget des dépenses 1996-1997 Partie III

Bibliothèque nationale du Canada - Budget des dépenses 1997-1998 Partie III

Index des sujets

Sujet	Page
Accès équitable	11, 19, 23
Acquisitions et services bibliographiques	7, 17, 28, 29
AMICUS	6, 7, 12, 21, 22, 25, 26, 31
Autoroute de l'information	25, 29, 30
Cabinet de l'Administrateur général	8
Collections	7, 12, 26, 29
Conservation	19, 23, 34
Dépôt légal	12, 29
Désacidification de masse	30
Expositions	30
Gestion des ressources en information	8, 9
Logement	11, 12, 24, 25
Loi sur la Bibliothèque nationale	7, 29
Mise en commun des ressources	23, 24, 33
Mission de la Bibliothèque nationale	7
Normes de service	13, 18, 20, 25
Papier permanent	34
Partenaires	26, 34
Personnes handicapées	33
Politique et Communications	8

Politique, planification et liaison	8, 23, 24, 33, 34
Programmes nationaux et internationaux	8, 9
Programmes publics	30
Publications électroniques	29
Remaniement	13
Services de recherche et d'information	8, 19, 20, 29, 30
Services de technologie de l'information	8, 21, 22, 31, 32
Systèmes automatisés	21, 26
World Wide Web	25, 30